

Luxembourg, le 01 AVR. 2021



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Canoë Kayak Luxembourg (CKL)  
Monsieur Fred Fack  
7, rue Gochaux  
**L-1634 LUXEMBOURG**

N/Réf.: 98272

Monsieur,

En réponse à votre requête du 25 janvier 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation d'organiser un rallye de canoë-kayak en date du 2 avril au 5 avril 2021 sur les rivières suivantes:

- Clerve, de Clervaux à Kautenbach,
- Wiltz, de Tutschemillen à Goebelsmühle,
- Sûre, de Heiderscheidergrund à Erpeldange,
- Sûre, de Diekirch à Echternach,
- Our de Vianden à Wallendorf-Pont,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée sous protection condition que les participants éviteront d'aborder les berges des cours d'eau durant le parcours entre le point de mise à l'eau des embarcations et le point de sortie et s'abstiendront de faire du bruit ainsi que toute autre action susceptible de détruire ou de perturber la faune et la flore sauvages.

En cas de niveau d'étiage trop bas, je me réserve le droit d'interdire ces activités pour éviter une destruction de la faune aquatique.

La manifestation ne pourra se dérouler qu'entre le lever et le coucher du soleil. Toute activité, illumination et bruit sur le site pendant la nuit sont interdits.

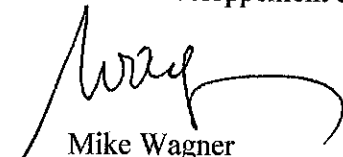
Le présent accord ne vaut que pour la période du 2 avril au 5 avril 2021 inclus.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations éventuellement requises.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable



Mike Wagner  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :  
- Arrondissements Est, Nord et Centre-Est